



LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

Association loi 1901.

Agréée jeunesse et éducation populaire.

Agréée de protection de la nature pour la Seine-Saint-Denis (article 141-1 du Code de l'Environnement).

Habilitée à participer au débat public dans le cadre d'instances départementales (article L.141-3 du Code de l'Environnement).

Assemblée générale ordinaire de l'association du 28 janvier 2024

Avec 55 adhérents présents ou représentés, le quorum est atteint. L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Rapport moral de la présidente

Cette année 2023 a passé très vite. Elle a été dense et riche d'enseignements.

L'ANCA a poursuivi la mise à jour des ZNIEFF, parce qu'il faut connaître dans le détail la biodiversité de l'Est parisien afin de mieux la protéger. Originalité de l'année, nous nous sommes exportés pour aller inventorier le Val-de-Marne et une partie de la Seine-et-Marne. Après l'étape du dépaysement, nous avons pu étudier des milieux et des espèces que nous connaissions moins. Cela a élargi notre horizon et nous a fait apprécier encore davantage l'originalité de la Seine-Saint-Denis, de ses espèces et de ses habitats naturels auxquels nous tenons tant.

Cette année se marque aussi par la montée en compétence de l'équipe des naturalistes de terrain, qui suivent leur instinct et leurs savoirs pour découvrir des espèces jusque-là moins explorées : au hasard des découvertes, on peut citer les moules de Lucien ou les escargots d'Achille ! La connaissance du comportement des espèces en fonction de la météo a aussi permis de réaliser des inventaires ciblés, et, par exemple, de pouvoir enfin rencontrer les salamandres en parade nuptiale à la Fosse-Maussoin.

L'ANCA accueille de nombreux jeunes écologues recrutés localement, qui se forment au sein de l'association : volontaires en service civique, stagiaires... C'est une fierté de les voir évoluer dans leur champ professionnel et de les revoir ensuite intervenir dans l'association en tant que bénévoles.

La conception des galeries artificielles pour les chauves-souris des carrières de l'Ouest à Gagny a suscité au sein de l'équipe un engagement intense... Au final, ce tâtonnement expérimental avec les ingénieurs du site, ces heures de travail, ont abouti à une belle réalisation, qui sera, nous l'espérons, au goût de nos amies chauves-souris.

Une conséquence de cette montée en compétence est la reconnaissance scientifique du travail de l'association qui se traduit par de nombreuses demandes d'intervention. Ainsi le bilan financier 2023 montre que le montant des prestations est cette année supérieur à celui des subventions. Il est temps maintenant de structurer tout cela et repenser le modèle économique de l'association afin de pouvoir sécuriser et valoriser les 2 emplois salariés actuels et en créer d'autres pour renforcer les secteurs qui en ont besoin, l'animation et la communication notamment.

Avec cette reconnaissance scientifique des actions de l'association notre visibilité auprès des collectivités locales se renforce. Nous constatons que nos interlocuteurs dans les villes sont davantage sensibilisés, formés, aux enjeux environnementaux et cela génère de beaux projets que l'ANCA se réjouit de pouvoir accompagner...

Le partenariat avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis a encore gagné en qualité cette année. Le personnel est venu participer aux inventaires des parcs départementaux. Ces échanges autour de deux réalités du même terrain ont été profitables à tous.

Enfin, l'élaboration des PLUi de notre territoire d'action nécessite travail et vigilance, pour que les sites que nous avons identifiés comme remarquables par leur biodiversité bénéficient vraiment d'un zonage protecteur dans les documents d'urbanisme, et ça, c'est loin d'être gagné !

Tous ces points vont être détaillés dans le powerpoint de présentation.



Compte-rendu d'activités 2023

1. Vie de l'association

L'association compte 90 adhérents à jour de leur cotisation 2023, et qui se répartissent comme suit :

Ville	Département	Nombre d'adhérents	Ville	Département	Nombre d'adhérents
Bagnolet	93	1	Pantin	93	1
Bondy	93	1	Rosny-sous-Bois	93	10
Coubron	93	1	Villemomble	93	1
Gagny	93	15	Paris	75	6
Montfermeil	93	6	Charenton	94	1
Montreuil	93	2	Nogent sur Marne	94	1
Neuilly-Plaisance	93	23	Vincennes	94	1
Neuilly-sur-Marne	93	10	Le Plessis-Robinson	92	1
Noisy-le-Grand	93	1	Orsay	91	1
Noisy-le-Sec	93	6	Amuré	79	1

Le montant de la cotisation est inchangé. Il s'élève à 10 euros pour les – de 18 ans, chômeurs et étudiants, à 20 euros pour une personne seule, 30 euros pour un couple ou une famille.

Assemblée générale et conseils d'administration en 2023

Le samedi 28 janvier 2023 nous tenions notre assemblée générale annuelle. Cette AG a été suivie, le même jour, du CA d'installation du nouveau conseil d'administration.

Cette année 2023, nous avons tenu 8 conseils d'administration, les 28/01, 21/03, 18/04, 6/06, 27/06, 29/08, 3/10, 21/11.

C'est conforme à nos statuts qui en demandent 6 au minimum.

Salariés

En 2023, nous avons 2 salariés en CDI :

- Lucien Claivaz, chargé de mission étude et protection de la nature. Il mène des inventaires naturalistes, avec une spécialité « arthropodes ».

- Tancrede Channelière qui a, au sein de l'association, un rôle complémentaire à celui de Lucien. Il est botaniste et cartographe.

Axel Dehalleux a été recruté pour un CDD de 3 mois de Juillet à septembre. Il est un excellent fauniste, avec une spécialité « entomologie ».

Apprentissage

Nous n'avons pas trouvé de candidat convainquant cette année

Services civiques

En novembre 2022 nous avons recruté Tiphaine Savidan et en décembre Lee Field, pour 8 mois.

Notre agrément service civique a été renouvelé en cours d'année. Compte-tenu des délais d'avenant, nous n'avons pu recruter Achille Lenglin qu'en mars (jusqu'à octobre). Lors du dernier trimestre, nous n'avons pu recruter personne, encore pour des problèmes administratifs. Dorénavant nous anticiperons le délai administratif de 3 mois en demandant l'avenant en octobre pour espérer l'avoir en janvier!



Le renouvellement de notre **agrément Jeunesse et Education Populaire (JEP)** a été demandé. Il est en cours d'instruction.

Stagiaires

L'ANCA accueille des stagiaires (BTS, licence, Master)

Cette année nous avons accepté moins de stagiaires, mais la qualité était bien là !

- Maxime Olive a effectué son stage (Licence 3) sur les Odonates de la Haute-Ile (Neuilly-sur-Marne, 93).
- Philippe Bras (BTS Gestion et Protection de la Nature) a fait son stage sur la mise à jour de la ZNIEFF de la Plage Bleue (Valenton, 94). Il a largement participé à la mise à jour de la ZNIEFF du lac de Créteil. Son travail est remarquable, bien au-delà du niveau attendu pour un BTS.
- Clémentine Scelles (BTS GPN) est venue en novembre pour un stage polyvalent de BTS GPN. Elle a participé aux chantiers d'automne, aux sorties naturalistes et à la rédaction des dossiers.

Formation

L'ANCA forme des naturalistes.

- par l'échange des savoirs sur le terrain
- par l'organisation de formations dispensées par des membres de l'association.

Ainsi, Pamela a proposé une deuxième formation sur **l'identification acoustique des chauves-souris**.

Lucien a proposé une formation sur **l'identification des cloportes**. Il a ainsi testé sa clé d'identification avant de la présenter lors des rencontres naturalistes d'Ile-de-France du 2 décembre dernier.

Nous étions nombreux aux rencontres naturalistes d'Ile-de-France, organisées par l'ARB, le 2/12/2023.

Nous étions 2 de l'ANCA à nous former au **végétal local** avec l'association Pariciflore le 5/08/23

Communication

Le **site internet de l'ANCA** est tenu à jour. Il ne fonctionne pas bien et doit être refondu.

Le compte **Instagram** de l'association est régulièrement alimenté.

L'ANCA Nouvelles régulier, N°75, est sorti en août.

12 numéros spéciaux rendent compte de nos travaux d'inventaires et d'étude des sites naturels en 2023, ciblés sur la mise à jour des ZNIEFF.

L'ANCA Nouvelles 74 : la biodiversité des 3 carrières de Gagny (93)

L'ANCA Nouvelles 76 : le parc départemental de la Plage bleue (Valenton, 94)

L'ANCA Nouvelles 77 : la Fosse Maussoin (Clichy-sous-bois, 93)

L'ANCA Nouvelles 78 : le parc Charlotte Petit (Clichy-sous-bois, 93)

L'ANCA Nouvelles 79 : Roselières du lac de Créteil (94)

L'ANCA Nouvelles 80 : La Mare aux Fougères (Pontault-Combault, 77)

L'ANCA Nouvelles 81 : La Mare des Sablières (Pontault-Combault, 77)

L'ANCA Nouvelles 82 : Inventaires naturalistes de l'ancienne gare de déportation de Bobigny (93)

L'ANCA Nouvelles 83 : La Liaison Interforêts à Roissy-en-Brie

L'ANCA Nouvelles 84 : le parc de Noisiel et le parc de Champs (77)

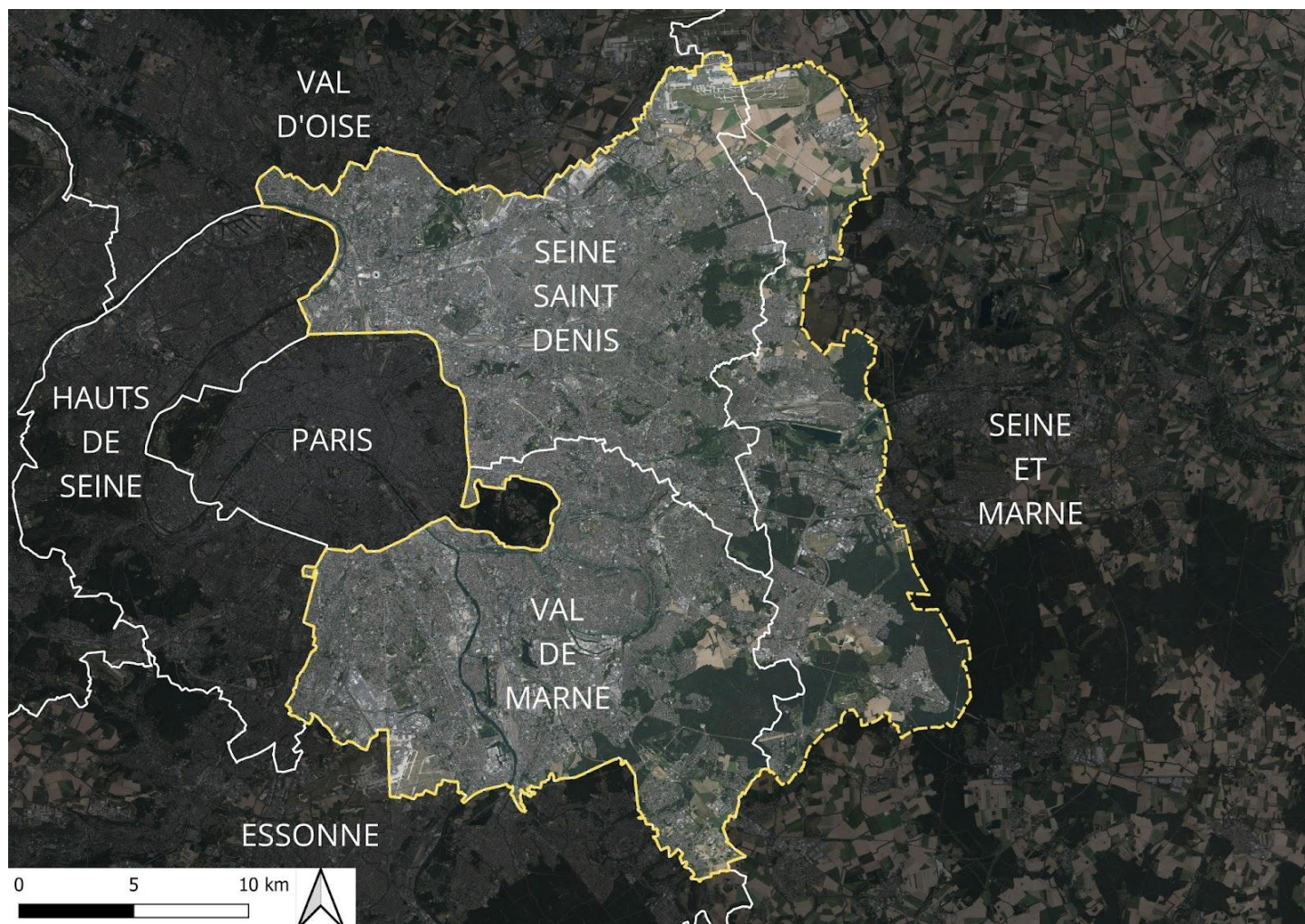
L'ANCA Nouvelles 85 : La plaine inondable de la Haute-Ile (93)

L'ANCA Nouvelles 86 : La Mare du Bois Saint-Denis à Tremblay-en-France (93)

Ces numéros spéciaux sont consultables sur demande.

Territoire d'action

En 2023, le territoire d'actions de l'association a été largement étendu. Nous sommes intervenus en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et sur une partie de la Seine-et-Marne.



Cartographie du territoire d'action de l'ANCA en 2023

Relations avec les autres associations naturalistes ou structures partenaires

Nous sommes adhérents à France Nature Environnement (FNE) via Environnement 93. Nous étions présents à l'Assemblée Générale d'Environnement93 le 4/02/2023

L'ANCA est membre de l'OPIE (insectes), et d'AZIMUT230 (chiroptères). Nous étions présents à l'assemblée générale d'Azimut 230 le 16/04/23.

Nous avons signé une convention avec la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) pour que leurs données (Faune Ile-de-France) puissent apparaître dans les ZNIEFF que nous mettons à jour.

Dans le cadre de la mise à jour des ZNIEFF, il y a eu des échanges (mails et coup de fil) avec le conservatoire botanique du Bassin Parisien (CBNBP), avec la DRIEAT, avec l'association RENARD, et avec le CPIE Boucles de la Marne Aven du Grand Voyeux.



2. Les dossiers

1. La mise à jour des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEF)

La connaissance des espaces naturels de l'Est parisien et la mise en œuvre de leur protection constituent le cœur de l'action de l'association : prospection, inventaires, constitution de dossiers, classements de sites, veille écologique sur les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

L'identification d'une ZNIEFF se base sur la présence d'espèces et de milieux déterminants, dont les listes évoluent et sont régulièrement mises à jour par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il est donc nécessaire tous les 15/20 ans de vérifier la présence d'espèces et de milieux déterminants au sein d'une ZNIEFF pour qu'elle conserve sa validité. Beaucoup de ZNIEFF sont devenues invalides en 2023 et nécessitaient d'être mise à jour en urgence.

L'ANCA met à jour les ZNIEFF existantes, mais peut aussi proposer la création de nouvelles ZNIEFF, si la richesse floristique et faunistique est prouvée par la présence d'espèces et d'habitats déterminants de ZNIEFF. Ainsi, notre proposition de création de ZNIEFF sur le ru du Sausset (Tremblay-en-France) a été validée. Par contre notre demande de création de la ZNIEFF de type 2 englobant les 3 carrières de Gagny, examinée en CSRPN le 25 mai, n'a pas été acceptée.

D'autres ZNIEFF, pour lesquelles la faune et/ou la flore se sont banalisées, peuvent aussi perdre leur statut et s'éteindre.

La liste qui suit décline notre travail en suivant les 4 étapes des dossiers, depuis l'inventaire jusqu'à la mise en ligne sur le site officiel de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Étape 1 : ZNIEFF en cours d'inventaire ou de rédaction au 31/12/2023					
Mise à jour	type 1	110001742	Les Mares vertes	94	La Queue-en-Brie
Mise à jour	type 1	110001726	Les Mares du Pendu	94	La Queue-en-Brie
Mise à jour	type 1	110020105	Bois de La Grange et Étang de Gibraltar	77	Champs-sur-Marne
Mise à jour	type 1	110020167	Plan d'eau de Vaires/Marne	77	Vaires sur Marne, Chelles
Mise à jour	type 1	110020434	Batterie des Grandes friches	77	Pontault-Combault
Mise à jour	type 1	110020455	Prairies du parc départemental du Sausset	93	Aulnay/Villepinte
Mise à jour	type 1	110020453	Coteau du parc départemental du Sausset	93	Aulnay/Villepinte
Mise à jour	type 2	110020474	Le parc départemental du Sausset	93	Aulnay/Villepinte
Étape 2 : dossiers complets déposés à la DRIEAT¹ en 2023					
création	type 1	Numéro à créer	La Fosse Maussoin	93	Clichy-sous-Bois
Mise à jour	type 1	110020464	Parc Charlotte Petit	93	Clichy-sous-Bois
Mise à jour et extension	type 1	110030011	Roselières du lac de Créteil	94	Créteil
Mise à jour	type 1	110020441	Mare aux Fougères	77	Pontault-Combault
suppression	type 1	110020447	Mares de la Garenne	77	Pontault-Combault
Mise à jour	type 1	110020443	Mare des Sablières	77	Pontault-Combault

¹ Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France



Mise à jour et extension	type 1	110020164	Parc de Champs et parc de Noisiel	77	Noisiel, Champs-sur-Marne
création	type 1	Numéro à créer	Liaison Interforêts	77	Roissy-en-Brie
Mise à jour	type 1	110020467	Plaine inondable de la Haute-Ile	93	Neuilly-sur-Marne, Gournay, Noisy-le-Grand
Création	type 1	Numéro à créer	Mare du bois Saint-Denis	93	Tremblay-en-France
Étape 3 : dossiers présentés en CSRPN² en 2023					
Mise à jour et extension	type 1	110020468	Plans d'eau et friches du parc départemental de la Courneuve	93	Dugny, la Courneuve
Mise à jour et extension	type 2	110020475	Parc départemental de la Courneuve	93	Dugny, la Courneuve
Création (refusée)	type 2	N° non attribué	Les trois carrières de Gagny	93	Gagny
Mise à jour et extension	type 1	110030005	Roselières du parc départemental de la Plage bleue	94	Valenton
Étape 4 : dossiers validés, mis en ligne sur le site de l'INPN³ en 2023					
Création	type 1	110620112	Milieux humides de la Plaine du Sausset	93	Tremblay-en-France, Villepinte
Création	type 2	110620113	Plaine agricole du ru du Sausset	93	Tremblay-en-France, Villepinte
Mise à jour	type 1	110630017	Parc forestier de Sevran, bois de la Tussion et bois des Sablons	93	Sevran, Villepinte, Livry-Gargan

Tous nos inventaires sont déposés sur la banque de données régionale Géonature Idf, gérée par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

2. Les suivis de sites et d'espèces

Les carrières de l'Ouest à Gagny

La Municipalité de Gagny porte un projet de parc sur les anciennes carrières de gypse. Pour que le site soit ouvert au public, une mise en sécurité, par comblement des anciennes galeries, est nécessaire.

Nous avons accompagné le chantier de comblements en tant qu'écologues pour SEMOFI. Nous étions présents sur site presque chaque semaine.

Douze espèces de chauves-souris ont été détectées avant les travaux. Nous avons travaillé, avec la maîtrise d'ouvrage, à la mise en œuvre des mesures compensatoire demandées par l'arrêté préfectoral n°2022-2497 du 7 septembre 2022 portant dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées. Ainsi deux galeries artificielles ont été aménagées et étaient terminées début décembre.

Les échanges avec les ingénieurs du chantier sur la réalisation technique du dispositif ont été nombreux, et le personnel s'est beaucoup impliqué.

Nous espérons pouvoir effectuer le suivi du dispositif.

² Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

³ Inventaire National du Patrimoine Naturel



Les chauves-souris, espèces protégées en danger d'extinction.

Nos suivis, qui concernent le 93 et une partie de l'Est parisien, se sont structurés cette année, sous la houlette de Pamela Amiard, chiroptérologue, bénévole de l'association.

lieu	Type de prospection	date
Tremblay-en-France (93) Vieux Pays, Grange aux Dîmes	Recherche d'indices de présence dans la Grange aux Dîmes	18/03
	Ecoute active (Echo Meter Touch 2 PRO)	28/04
Parc de Noisiel (77)	Ecoute active (Echo Meter Touch 2 PRO)	12/05
Neuilly-sur-Marne (93), Parc départemental de la Haute-île	Ecoute active (Peterson u384 usb)	2/06
Neuilly-sur-Marne (93), Hôpital de Ville-Evrard	Ecoute active (Peterson u384 usb) et passive (Anabat Swift et Song Meter mini 2)	23/06
Parc départemental de la Plage bleue, Valenton (94)	Ecoute active (Peterson u384 usb)	13/07
La Queue-en-Brie (94), Forêt de Notre-Dame	Ecoute active (Peterson u384 usb) et passive (Song Meter mini 2)	21/07
Parc départemental de la Fosse-Maussoin, Clichy-sous-Bois (93)	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	26/12
Bois de l'Etoile, Gagny (93)	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	26/12
Carrière Saint-Pierre, Gagny	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	27/12
Batterie des Grandes Friches, Pontault-Combault (77)	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	28/12
Canal de l'Ourcq (préciser)	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	29/12
Parc départemental du Sausset	Recherche visuelle de gîtes hivernaux	29/12

Nous avons transmis notre contribution 2023 au **Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur des chiroptères**, à laquelle il faudra ajouter la prospection des gîtes hivernaux réalisée fin décembre/début janvier.

Les Crapauds calamites, autre espèce protégée.

- Nous suivons **ceux du Terrain des Essences (Dugny)** depuis 2018. Après une phase de dépollution, le site est actuellement en cours d'aménagement en parc pour une ouverture prochaine au public. Il sera intégré au parc départemental Georges Valbon.

Cette année 2023 est marquée par la qualité du partenariat avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Nous avons eu des échanges nombreux, et les personnels du CD93 ont participé aux inventaires et aux déplacements. Nous avons également formé les personnels du chantier du Terrain des Essences à la biologie du crapaud calamite, afin qu'ils puissent réagir de manière appropriée lorsqu'ils trouvent des crapauds sur le chantier.

- Les crapauds calamites du Fort de Noisy-le-Sec (APB) et du stade Huvier n'ont pas été suivis cette année. Une convention, qui vient d'être signée entre l'ANCA et le Ministère des Armées, prendra effet en 2024, avec la reprise du suivi des crapauds et des mares du fort, et du stade Huvier.

Le suivi des Oiseaux Natura2000, est orchestré par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, qui répartit les ornithologues sur les différents secteurs à couvrir.

- Suivi des pics, le 16 mars. L'ANCA était en charge du secteur du bois du Renard, du bois de Bernouille et du bois de la Couronne.

- Suivi de la Bondrée apivore, le 21/07/23. L'ANCA était positionnée au Montguichet, et au parc aux Bœufs à Vaujours

3. Urbanisme et projets d'aménagement

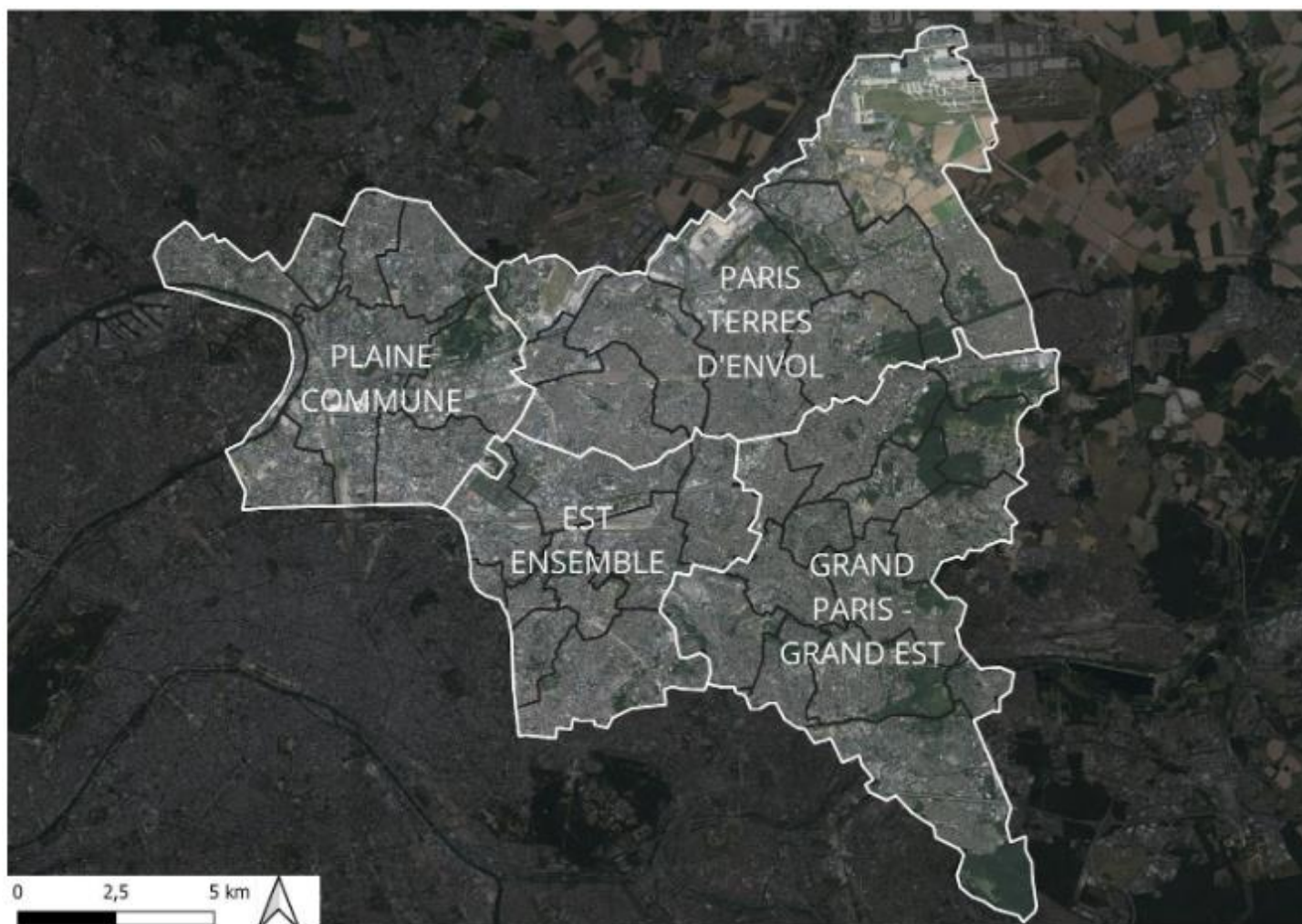
Un plan local d'urbanisme, c'est le document qui encadre les règles d'urbanisme d'une commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 (Grand Paris) les établissements publics territoriaux (EPT) détiennent la compétence d'aménagement qui était auparavant détenue par les municipalités. Les EPT élaborent leur **plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** qui doit prendre en compte l'échelle du territoire. Après avoir été approuvés en Conseil Territorial, les PLUi remplacent les PLU communaux.

Nos avis sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement sont en ligne sur notre site internet.

Nous rédigeons ces avis avec l'objectif que les enjeux soient compris par des lecteurs non spécialistes.

Il y a 4 EPT en Seine-Saint-Denis. La présentation de l'urbanisme et des projets d'aménagement qui suit est classée par territoire, d'abord les 4 de Seine-Saint-Denis, puis un de Seine-et-Marne qui nous concerne.



↑ Les 4 EPT de Seine-Saint-Denis



EPT EST ENSEMBLE (93)

(Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville).

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble

Il a été adopté le 4/02/2020.

Avec Environnement93, l'ANCA a fait un recours contentieux. Nous avons perdu en appel.

Élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) d'Est Ensemble. L'ANCA a participé à la concertation. Le projet de RLPi a été arrêté le 7/06/2023. Il est en enquête publique du 18/12/23 au 31/01/2024

Corniche des Forts

En 2023, nous avons continué à accompagner RTE qui a créé de **nouvelles lignes HT souterraines dans l'ancien parc communal de Romainville.**

Lors de la définition des impacts, nous avons demandé la mise en place d'une mesure d'accompagnement, la création d'une mare. Nous avons soumis deux plans de mares. Les travaux sont prévus pour le 15/03/2024.

Les délais d'exécution ont été rallongés du fait du changement de gouvernance annoncé de la Corniche des Forts, qui ne serait plus une Ile-de-Loisirs mais un espace vert géré par Ile-de-France Nature (ex AEV).

GRAND PARIS GRAND EST (93)

(Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, le Raincy, les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble).

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Réunion de présentation du PLUi le 15/03/2023.

Après annulation de l'arrêt du 12 juillet, le PLUi a été arrêté une deuxième fois le 19 décembre.

Ce PLUi favorise les loisirs au détriment de la biodiversité. Ainsi, le zonage N (naturel, inconstructible), est décliné en divers sous-zonage permettant des utilisations particulières, voire de la constructibilité. Nous avons commencé à envoyer nos remarques ville par ville.

Nous proposons des réunions afin de rendre ces documents plus accessibles aux adhérents et à toute personne intéressée.

Nous étions présents à la réunion publique sur le PLUi en Mairie de Neuilly-Plaisance le 26/04/23.

Présentation du projet de densification urbaine du Val Coteau à Neuilly-sur-Marne, porté par l'EPT.

Il s'agit de l'aménagement des emprises réservées pour le projet d'autoroute A103, projet depuis abandonné.

Présentation du projet en visio le 28/04/23. Pour l'instant le Champ perdu (trame verte entre le parc du Croissant vert et les Coteaux d'Avron) n'est pas concerné.

Aménagement du parc du Plateau d'Avron à Rosny.

Le permis d'aménager est affiché. Les travaux de la phase 2 doivent débuter en 2025.

GPGE prévoit une dizaine de réunions avec les associations sur la phase 2.

Le 27/02/23 nous avons demandé le projet de la phase 2. Le 24/03 nous l'avons reçu. Le 17/05, nous avons échangé par visioconférence avec GPGE et le bureau d'étude. Nous étions sur le terrain le 7/06/23 avec les mêmes interlocuteurs et les services techniques de la ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois, qui seront en charge de la gestion du parc une fois réalisé.



L'ANCA n'approuve pas ce projet qui prévoit des chemins consolidés par géogrilles sur les prairies marneuses qui seront ainsi détruites. En gros, ils vont tout terrasser (et répandre encore des espèces invasives !). Notre objectif est de faire modifier le projet, en supprimant l'entrée sud. En plus de détruire les prairies marneuses, cette entrée sud compromet la jonction entre Rosny et Neuilly-Plaisance au sein de ce parc annoncé comme intercommunal.

Comblement des anciennes carrières de Neuilly-Plaisance

Réunion en mairie le 17/03

Visite sur le terrain le 19/04 avec les services de la ville, les bureaux d'étude, et l'ingénieur comblements

Projet d'accueil de mesures compensatoires au bois de l'Etoile à Gagny.

- Les impacts sur les espèces protégées prévus lors de la phase 2 de l'urbanisation de **Maison-Blanche (Neuilly-sur-Marne)** ont nécessité pour Grand Paris Aménagement l'obtention d'une dérogation espèces protégées et la mise en place de mesures compensatoires. Celles-ci seront prises au bois de l'Etoile à Gagny.

- Avis défavorable de l'ANCA sur la demande de **dérogation pour atteinte à des espèces protégées – Aménagement de la ZAC Maison Blanche (Neuilly-sur-Marne)** - en consultation publique électronique du 9 au 23 mai 2023. La mise en place de mesures compensatoires au bois de l'Etoile (récemment classé en ZNIEFF) risque d'impacter des milieux en bon état...

Réunion en Mairie de Gagny le 11/10 (avec GPA, Urbaneco et la ville de Gagny). Le dossier devait être précisé lors de réunions en Mairie de Gagny avant validation du projet mais l'arrêté préfectoral est paru le 23/10/2023 !...

PLAINE-COMMUNE (93)

(Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse).

Le plan local d'urbanisme de Plaine-Commune a été approuvé le 25/02/2020. Il est (déjà !) entré en révision par délibération de l'assemblée territoriale du 14/02/2023 pour une adoption prévue fin 2025.

Dans le cadre de cette révision, l'ANCA a été sollicitée pour participer aux ateliers de définition des trames vertes et bleues. Une première réunion a eu lieu le 12/12/23.

Le Bassin de la Molette (Dugny) fait l'objet d'un projet d'agrandissement des bâtiments porté par la direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) de Seine-Saint-Denis. Le site est en ZNIEFF, et en zone N, inconstructible, dans le PLUi. L'étude d'impact nous a été transmise, et nous avons eu des échanges avec la DEA et le bureau d'études. La mise en œuvre de ce projet nécessite une modification du PLUi pour la mise en place d'un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limité à l'intérieur d'une zone naturelle, et permettant l'implantation de nouvelles constructions). Cette modification n° 4 sera en enquête publique du 23 au 26/01/24 (7 jours seulement !)

PARIS-TERRES D'ENVOL (93)

(Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte).

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Paris-Terres d'envol. (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc Mesnil, Le Bourget, Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte)



Il est en cours d'élaboration depuis 7/12/2020. A part une visioconférence le 27/03, il ne s'est pas passé grand-chose cette année.

Une véritable concertation avec notre association, notamment pour l'écriture de l'état initial de l'environnement (EIE) n'a pas eu lieu, malgré nos sollicitations réitérées (nouveau courrier recommandé AR du 14/04/2023). L'état initial de l'environnement, qui a été déposé sur le site de l'EPT, est obsolète, incomplet ! L'EPT annonce la fin de l'élaboration de la phase réglementaire du PLUi pour la fin 2023.

Enquête publique loi du l'eau, aménagement du vallon du Sausset, du 28/08 au 27/09. Nous avons émis un avis défavorable pour ce projet porté la Métropole du Grand Paris/Grand Paris Aménagement. Le ru du Sausset va être reméandré, terrassé. Les espèces protégées (Agrion de Mercure, Campagnol amphibie) seront détruites.

Concertation publique électronique sur la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Tremblay-en-France, du 20/03 au 12/05.

Il y a une OAP sur la Grange aux Dimes. Le site est exceptionnel tant comme monument historique que comme site d'accueil de la biodiversité (chauves-souris, oiseaux, amphibiens, reptiles, espèces protégées).

Nous avons émis un avis défavorable au projet de densification du Vieux Pays.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE (CAPVM, 77)

(Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Vaires-sur-Marne).

Projet de parc au Sempin à Chelles. Nous avons demandé une visite du site en travaux et nous espérons l'obtenir début 2024 avec les parties prenantes (CAPVM, SAFER, ville de Montfermeil) du projet.

Nous devons également accéder à la ZNIEFF, pour la mettre à jour.

4. Participation aux commissions

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)

23/03/2023 formation des sites, sur l'extension du site classé de la Poudrerie

19/04/23 formation des carrières, fort de Vaujourns, pour autoriser l'exploitation de la carrière de Vaujourns/Guisy

COFIL Natura 2000

Il a eu lieu le 20/09/23. L'ANCA y est intervenu pour présenter la mise à jour des ZNIEFF du parc départemental Georges Valbon et de la Poudrerie.

L'inventaire ZNIEFF est aussi destiné à documenter le site Natura2000 et à le faire évoluer.

Comité Régional pour la Biodiversité (CRB)

Il s'est réuni le 27/09/23, sur la stratégie des aires protégées (SCAP) et une nouvelle fois le 18/12/2023.

La Commission de suivi de site (CSS) Fort de Vaujourns a eu lieu le 6/12/23. Placoplâtre a présenté aux élus et associations les mesures mises en œuvre pour dépolluer le site.



Réunion des parties prenantes du Bois Saint-Martin le 21/11/23, sous la présidence de Sophie Deschiens, présidente d'Ile-de-France Nature.

Le contenu de l'arrêté préfectoral interdépartemental de protection de biotope a été rappelé et explicité au regard de la fragilité des milieux et espèces rares présents sur le site. Certains maires réclament que cet arrêté soit assoupli...

Les comités consultatifs de suivi de biotope.

L'ANCA a sollicité le préfet afin que ces comités consultatifs soient reconstitués (2 APPB de Neuilly-Plaisance) ou créés pour les autres APPB de Seine-Saint-Denis.

En effet, un classement par APPB est une « mise sous cloche ». Toute intervention sur un APB doit être autorisée par le préfet. Or les APPB de Seine-Saint-Denis ont besoin de gestion pour que les prairies patrimoniales soient dans un bon état de conservation, et pour que les mares restent fonctionnelles.

La mise en place de comités consultatifs de gestion permettrait des échanges entre les propriétaires, les gestionnaires les scientifiques, les associations, avec un volet particulièrement pédagogique intéressant. Un plan de gestion pourrait être mis en place sur chaque APPB, avec des objectifs qui feraient ainsi l'objet d'un suivi régulier.

Le préfet a répondu favorablement pour la reconstitution des comités de suivi des 2 APPB de Neuilly-Plaisance. L'ANCA demande ces comités aussi pour les autres APPB. Cette démarche est en cohérence avec la mise en œuvre de la stratégie des aires protégées, qui s'appuie fortement sur les APPB.

Et le rapport d'activités sous forme de tableau...

Nos interlocuteurs	Dossiers
Préfecture Services de l'Etat DRIEAT	<ul style="list-style-type: none"> - transmission des documents de l'assemblée générale - demande de reconstitution des comités consultatifs de suivi des APPB - transmission des études et des dossiers de mise à jour des ZNIEFF - transmission d'alertes diverses (espèces protégées) - réunion de bilan et de projets à la DRIEAT le 8/03/2023 (suivi des crapauds calamites, chantiers de gestion)
Ministère des Armées	<ul style="list-style-type: none"> - visite du fort de Noisy avec le conservatoire national botanique du Bassin Parisien le 17/05/2023 - décembre : signature d'une convention Minarm/ANCA
Office français de la biodiversité (OFB)	<ul style="list-style-type: none"> - nouvelle saisine de la Police de la Nature pour destruction d'habitat d'espèces protégées au ru du Sausset, Tremblay en septembre - Échanges sur l'ATE de Noisy-le-Grand
ONF	<ul style="list-style-type: none"> - visioconférence avec les responsables de l'ONF le 4/05/2023 sur la Forêt Notre-Dame - rencontres avec les agents, sur site, dans le cadre de la mise à jour des ZNIEFF de la Forêt Notre-Dame (94 et 77)
SNCF réseau	<ul style="list-style-type: none"> - réunion sur l'élargissement ligne E du RER dans le Bois Saint-Martin et en Seine-et-Marne, visio le 2/11/2023
RTE	<ul style="list-style-type: none"> -enfouissement des lignes HT sous l'ancien parc communal de Romainville (Corniche des Forts) ; visites de chantier avec RTE et élus de Romainville -projet de création d'une mare compensatoire -concertations en visio sur 2 projets de création de Data center à Tremblay-en-France
Placoplâtre	<ul style="list-style-type: none"> - Convention pour les inventaires au bois du Renard à Coubron - chantier de gestion conservatoire des prairies marneuses au bois du Renard



	- nombreux échanges
Région Ile-de-France	-conseil Régional de la Biodiversité (CRB), réunions -réunion des parties prenantes du Bois Saint-Martin -mise à jour ZNIEFF lac de Créteil (Ile de Loisirs régionale)
Ile-de-France Nature (anciennement AEV)	-échanges divers (forêt de Bondy, Bois Saint-Martin, PRIF du ru du Sausset à Tremblay)
Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) (ARB)	- Rencontres naturalistes d’Ile-de-France, le 2/12/2023 -utilisation de la base de données Géonature gérée par l’ARB (saisie des données naturalistes et extractions pour la mise à jour des ZNIEFF)
Société d’aménagement foncier et d’établissent rural (SAFER idf)	-(re)prise de contact pour être associés au projet de parc du Sempin (Chelles) et pour pouvoir accéder à la ZNIEFF Pelouses du Moulin de Montfermeil, et la mettre à jour
Métropole du Grand Paris	-présentation de notre étude sur le ru du Sausset à Grand Paris Aménagement le 22/03/2023, en présence de la Métropole du Grand Paris, du CD93 et du bureau d’étude.
Grand Paris Aménagement/Métropole du Grand Paris	-réunion le 22/02/2023 pour leur présenter notre étude du ru du Sausset et le dépôt de notre demande de ZNIEFF
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (CD93)	- bilan annuel sur la biodiversité de Seine-Saint-Denis et les actions de l’ANCA financées par le CD93 le 15/02/23 - suivi des crapauds calamites du Terrain des Essences. 13/07/2023 : sensibilisation des entreprises au TE -visio sur le dossier de mise à jour de la ZNIEFF de la Poudrerie avec les services du département, le 12/01/2023 - prospections au parc départemental de la Fosse-Maussoin pour la mise à jour de la ZNIEFF - prospections au parc départemental de la Haute-Ile pour la mise à jour de la ZNIEFF -concertation pour le renouvellement du plan de gestion du parc départemental du Sausset : 4/04/2023 et 5/07/2023 -suivis des espèces Natura2000
Direction départementale de l’eau et de l’assainissement (DEA)	- présentation du projet d’extension des bâtiments du Bassin de la Molette et du projet de réouverture de la Vieille mer dans le parc départemental Georges Valbon, le 15/02/2023 - échanges sur le projet de la Molette au mois de novembre, transmission de l’étude d’impact
SEMOFI	-suivi du chantier de comblement des galeries minières de la carrière de l’Ouest à Gagny
EPT Est Ensemble (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville).	-échec du recours en appel contre le PLUi -élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi)
Ville de Romainville	-échange sur le projet RTE, la Corniche des Forts, etc.



	-visite du chantier de RTE sur le parc communal de Romainville, avec élus et services, le 24/02/23. Puis rapide passage sur la Corniche des Forts
Ville de Noisy-le-Sec	-demande réitérée d'écriture et de mise en œuvre d'un plan de gestion au stade Huvier. Rien ne bouge...
Ville de Bobigny	- signature d'une convention pour la gestion de la trame verte de l'école Marie Curie - inventaires et rapport sur la biodiversité de l'ancienne gare de déportation.
EPT Grand Paris Grand Est (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, le Raincy, les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble).	-concertations sur l'élaboration du PLUi -suivi aménagement du parc du Plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois) -visio sur le projet de densification urbaine du Val Coteau (Neuilly-sur-Marne) le 28/03/23
Ville de Neuilly-Plaisance	-échanges avec le maire et les services -rencontre avec les services de la ville de Neuilly-Plaisance le 12/04. -activités sur site le mercredi (vigne, verger, rucher)
Ville de Noisy-le-Grand	-année 2 de l'accompagnement de l'aire terrestre éducative (ATE) avec l'école des Coteaux
Ville de Rosny-sous-bois	-suivi des travaux d'aménagement du futur parc du Plateau d'Avron -mise en place de plusieurs animations sur le parc (Fête de la Nature)
Ville de Gagny	Carrières de l'Ouest : comblements -COPIL le 4/07/2023 : présentation des mesures favorables aux chiroptères -réunions de chantier environ 2 fois par mois. Forum du bien-être animal Fête de la Nature
Ville de Coubron	-RV avec le Maire et ses services le 8/02/23 et le 19/04/23 concernant l'APPB du bois de Bernouille
Ville de Montfermeil	-réunion avec les services de la ville le 29/08 sur la ZNIEFF du Sempin (Montfermeil/Chelles)
Ville de Neuilly-sur-Marne	-nombreux échanges avec les élus et les services de la ville sur la biodiversité de la commune -réunion sur le site de Séché assainissement, ZA des Chanoux. Visite du chemin du Prince, dans la continuité de la rue Louis Lumière, zone de non-droit à valoriser pour les déplacements doux (piétons/cyclistes)
Etablissement public de santé (EPS) Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne	-rencontre avec les services de l'EPS et le bureau d'étude pour les réaménagements prévus lors de l'extension du pôle hospitalier ; nocturne pour vérifier utilisation des arbres à cavités pour les chauves-souris -rencontre avec le paysagiste et le directeur de l'hôpital (responsable des travaux) sur site le 26/04/23 -réunions de réparation du projet de réhabilitation de l'étang porté par l'EPS -prospections pour la mise à jour de la ZNIEFF
Séché assainissement ZA des Chanoux, Neuilly-sur-Marne	-accompagnement de leur projet de sensibilisation des employés de l'entreprise à la biodiversité. -visite du site le 21/04/23 avec les élus. Visite élargie du site le long de la ZNIEFF, qui est une zone de non-droit, avec des occupations illicites et des déchets sauvages.



	L'ANCA a réalisé un diagnostic écologique, présenté à l'entreprise le 13/09/23
EPT Plaine commune	-consultation sur la révision du PLUi -ateliers de définition des trames vertes et bleues, le 12/12/23.
EPT Paris Terres d'Envol	-élaboration du PLUi. Rétération de demande pour être consultés en tant qu'association agréée. Aucune réponse de l'EPT L'ANCA a créé 2 ZNIEFF en 2023 sur ce territoire et déposé le dossier d'une 3e.
Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Vaires-sur-Marne	-demande pour être consultés sur l'aménagement du parc du Sempin à Chelles -mise à jour des ZNIEFF
Conseil départemental du Val-de-Marne (CD94)	-échanges sur la mise à jour de la ZNIEFF de la Plage Bleue, à Valenton, et de la ZNIEFF Friches du Lac de Créteil.

3. Chantiers de gestion conservatoire des milieux naturels

Cette année, nous avons décidé de ne faire que des petits chantiers, sans stagiaires.

La pluie précoce en automne a ramolli les herbacées. Par ailleurs, il a été compliqué de trouver quelques jours avec la bonne météo.

Le fort de Noisy

Nous avons sollicité et obtenu une autorisation préfectorale pour intervenir sur les mares de l'APB. Le 18/01, nous avons débroussaillé la périphérie de la mare 3. Les tritons étant actifs, nous n'avons pas pu arracher les massettes de la mare 3. En novembre, la pluie nous a empêchés d'intervenir sur cette mare.

Nous avons alors débroussaillé la prairie à l'extérieur de l'APPB à l'arrière des jardins du boulevard Salengro, celle qui est visée par l'installation d'une **mesure compensatoire suite à l'extension des bâtiments du fort**. Nous sommes intervenus pendant les vacances de la Toussaint.

Bois du Renard (ZNIEFF, Natura2000), Coubron :

Pour la 2^e année consécutive, nous avons débroussaillé la Prairie aux Œillets, en partenariat avec Placoplâtre, propriétaire du site. Nous sommes intervenus pendant les vacances de la Toussaint.

Mare de la vigne, biotope des Alisiers, Neuilly-Plaisance. Nous sommes intervenus 2 fois. Débroussaillage de la mare. Dégagement des branchages posés par les services de la ville sous l'Alisier de Fontainebleau (espèce patrimoniale, à l'origine du classement). Le vieil alisier est entré en sénescence et a produit beaucoup de graines cette année. Nous avons dégagé la clairière pour qu'il puisse y avoir de bonnes conditions de germination pour cette espèce protégée, qui se reproduit difficilement.



Les fauches réalisées en périphéries de la vigne permettent de maintenir les prairies marneuses patrimoniales du site. Le ratissage soigneux et l'export des produits de fauche est indispensable pour le bon état de conservation de ces prairies.

Pour la deuxième année consécutive, nous ne sommes pas intervenus au biotope des Mares.

Il va falloir anticiper la mise à jour de la ZNIEFF en 2024.

Séché Assainissement

Cette entreprise se trouve dans la zone d'activités des Chanoux, juste à côté du biotope des Alisiers (APPB). Dans le périmètre de l'entreprise se trouvent les mêmes prairies marneuses patrimoniales. Nous devons intervenir pour un débroussaillage en encadrant les employés de l'entreprise le 18/11. Ils ont annulé à cause de la pluie.

Ecole élémentaire Marie Curie, Bobigny.

Le jardin de l'école se situe sur une trame verte fonctionnelle qui relie le parc départemental de la Bergère à l'ancienne gare de déportation. Il y a des espèces protégées dans la mare.

Une convention entre la ville de Bobigny et l'ANCA a été signée.

L'ANCA est intervenue pour un débroussaillage courant novembre.

Le parc des Coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance.

L'ANCA gère la vigne et le rucher du biotope des Alisiers (APPB). Le débroussaillage autour de la vigne et plus, permet de maintenir ouvertes les prairies marneuses patrimoniales.

L'ANCA intervient sur les mares du biotope des Mares (APPB) pour maintenir leur bon état : débroussaillage, rabattage des saules, faucardage ou arrachage des massettes. L'ANCA n'a pas été autorisé à intervenir en 2022 ni en 2023 et l'état du biotope est préoccupant.

4. Sensibilisation, éducation à la nature et à l'environnement

Les forums et manifestations :

Nous étions au forum de l'animal à Gagny le 15/04.

Nous étions présents

- au forum des associations de Montfermeil le 9 septembre
- à la Fête des Bords de Marne à Neuilly-sur-Marne, le 10 septembre
- aux portes ouvertes de la Ferme Pédagogique de Rosny-sous-Bois, le 16 et le 17 septembre.

Nous n'étions malheureusement pas présents cette année au forum des associations de Neuilly-Plaisance.

Fête de la Nature

En partenariat avec la Ville de **Rosny-sous-Bois**, nous avons proposé des sorties tous publics :

- Mercredi 24/05, découverte guidée des insectes et de la flore du parc du Plateau d'Avron
- Vendredi 26/05, inventaire nocturne des amphibiens du parc du Plateau d'Avron

Fête de la Nature organisée par la Municipalité de Gagny le 27/05/2023. A cette occasion, nous avons fait découvrir les pelouses marneuses patrimoniales à M. Le Maire de Gagny ainsi qu'aux Gabiniens intéressés.

Animation coteaux d'Avron le 4/06/2023 dans le cadre de **la grande marche organisée par Tourisme93** et Tourisme 94, pour sensibiliser les marcheurs aux espaces naturels qu'ils traversent.



Animations scolaires

L'ANCA détient l'agrément académique qui lui permet d'intervenir dans les écoles de Seine-Saint-Denis qui en font la demande.

Interventions à l'école élémentaire Marie Curie, Bobigny

L'école est labellisée développement durable niveau 2. L'ANCA accompagne cette démarche en appui aux enseignants :

- formation des éco-délégués
- observation de la biodiversité locale
- création de supports pédagogiques
- sortie découverte du parc départemental de la Haute-Ile
- sorties découvertes des oiseaux hivernants au parc de la Bergère, tout proche.
- démontage du compost avec observation des animaux décomposeurs.

Accompagnement de classes d'eau.

L'ANCA a accompagné plusieurs classes d'eau à l'école Rousseau de Bobigny

Aire terrestre éducative à Noisy-le-Grand

Poursuite du projet d'ATE avec l'école des Coteaux à Noisy-le-Grand. C'est la dernière des 3 années prévues dans la convention. L'ANCA intervient une dizaine de fois dans l'année scolaire pour accompagner élèves et enseignante dans ce projet.

Intervention sur le Campus de Paris Diderot pour présenter aux étudiants les outils de classement des sites naturels (ZNIEFF, APPB, Natura2000), le 1/03/2023.

Animations dans le cadre de la formation civique et citoyenne (FCC) de l'agence du service civique :

Nous étions sous-traitants pour Unis-cités : sortie au Montguichet le 9/06/2023 et au parc départemental Georges Valbon le 26/06/2023...

Sorties tous publics

Découverte (et comptage des amphibiens) du biotope des Mares (APPB), le 22/04, en partenariat avec la Ville de Neuilly-Plaisance.

Animations au nouveau parc du Plateau d'Avron, en partenariat avec la ville de Rosny-sous-bois lors de la Fête de la Nature (Mai)

Visite guidée des prairies marneuses du Bois de l'Etoile à Gagny lors de la Fête de la Nature

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité

L'approbation du rapport moral et du rapport d'activité est mise au vote.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.



Rapport financier 2023

Amorcés en 2022, l'élargissement et la diversité des sources de financement se sont poursuivis.

Cette année le montant des prestations réalisées a dépassé celui des subventions atteignant 58 % des recettes hors ressources propres. Cela s'est traduit par l'accroissement de nos capacités d'interventions, notamment en permettant à un troisième chargé de mission de renforcer l'équipe temporairement.

Ainsi le principal poste reste les frais de personnels, ils ont progressé de 20 % cet exercice.

Compte tenu de cette évolution vers la facturation de prestations, certaines figurant en produits dans ces comptes sont inscrites en créances.

ANCA		Exercice 2023	
<i>association loi 1901</i>			
Fonctionnement général			solde 12 262
Frais généraux	57 722	Ressources propres	4 959
Assurances association	364	Cotisations adhésion & dons	1 491
Assurance camion	589	Produits financiers	21
Entretien camion & fournitures	45	Subvention Service Civique	2 447
Affranchissements & Télécom	480	Mecénat	1 000
Adhésion autres associations	87	Subventions & Prestations	65 025
Documentation, publications	956	Subvention DRIEAT Particip. débat public	5 000
Formation, séminaires	110	Subvention DRIEAT Znieff	20 000
Petit matériel & autres Fournitures	1 458	Subvention DRIEAT ADN des mares	2 000
Frais de tenue de compte	139	CD 93 Ru du Sausset	5 000
Service Civique	2 032	CD 93 2 Znieff	10 000
Frais de personnel	50 931	CD 93 Crapauds	3 000
Mission réception transport	31	SEMOFI Carrières de l'Ouest	10 000
Honoraires	500	Séché Assainissement	2 000
		Prestations Collectivités - Ecoles	8 025
Activités sur sites			solde 3 737
6.6 Dépenses	857	7.6 Recettes	4 594
Rucher	481	Vente de miel et parutions	1 594
Verger - Vignoble	53	Subvention Neuilly Plaisance affectée	3 000
Moutons	127		
amortissement matériel espaces verts	196		
Total dépenses	58 579	Total recettes	74 578
Excédent exercice	15 999		
TOTAL	74 578	TOTAL	74 578

Signature du Trésorier

Signature de la présidente

Approbation des comptes

L'approbation des comptes est soumise au vote de l'assemblée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.



Autorisation d'ester en justice

L'Assemblée Générale, valablement réunie pour délibérer, décide de renouveler le mandat au Conseil d'Administration de l'ANCA pour engager au nom de l'ANCA toutes les actions qu'elle jugera utiles pour la sauvegarde de l'environnement naturel ou urbain, en particulier les recours et les appels auprès des tribunaux concernés, tant administratifs que judiciaires (civil ou pénal), en privilégiant auparavant, autant que faire se peut, la concertation ou l'emploi de recours gracieux, hiérarchique ou la demande de contrôle de légalité. Ce mandat inclut la constitution de partie civile et le recouvrement des dommages et intérêts.

L'Assemblée Générale mandate la Présidente, dans les mêmes conditions que ci-dessus, pour décider de ces actions, en cas d'urgence et entre deux réunions du Conseil d'Administration, décision subordonnée à la confirmation faite par le Conseil d'Administration suivant.

L'Assemblée Générale autorise la Présidente, chargé de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile, à désigner - par écrit - en cas d'empêchement toute personne membre de l'ANCA pour conduire ces actions : déposer les recours, requêtes ou plaintes, rechercher toutes pièces ou informations nécessaires, s'occuper du dossier, signer les pièces ou mémoires et représenter l'ANCA aux audiences.

L'autorisation d'ester en justice est mise aux votes et approuvée à l'unanimité des présents et représentés

Renouvellement des mandats

Le conseil d'administration de l'ANCA comptait 12 membres en 2023, renouvelables par tiers.

Olivier Hépiègne n'a pas pu être présent aux CA en 2023. Son siège est donc vacant. Nous n'avons pas reçu de candidature pour ce siège.

Les membres qui doivent être renouvelés lors de cette AG sont : Yvette, Erika, Philippe

Nom	exprimés	oui	non	abstention	résultat
Philippe PRINGARD	51	46	0	5	Elu
Yvette CICHON	51	47	3	1	Elue
Erika BLAZQUEZ-PACHON	51	46	1	4	Elue

Le Conseil d'Administration de l'ANCA 2024 est donc formé de 11 membres :

Stéphanie ALAM, Pamela AMIARD, Erika BLAZQUEZ-PACHON, Vincent BLAZQUEZ-PACHON, Yvette CICHON, Olivier LAPORTE, Hervé MONNET, Philippe PRINGARD, Francis REDON, Sylvie VAN DEN BRINK, Danielle VECRIN

Le premier conseil d'administration de cette nouvelle mandature se tiendra juste après la présente assemblée générale. Il s'agit du conseil d'installation au cours duquel il sera procédé à l'élection du bureau et à la définition du rôle de chaque administrateur.